

# LA DEMOCRATIE ET SES TARES A L'EPREUVE DU CONTEXTE AFRICAIN

**Madougou BARAO**

*Université de Zinder/Niger*

*gmbarao1@gmail.com*

## Résumé

*La démocratie est un système d'organisation politique qui se reconnaît à travers certains principes essentiels et un ensemble d'institutions et de pratiques par lesquels passe la réalisation de ces principes. Son point de départ, comme celui des droits de l'homme, est la dignité, la liberté et l'égalité des citoyens. Cependant, dans la pratique, la démocratie fait face à des limites, notamment dans l'application et le respect de ses propres principes. Car, les questions de liberté et d'égalité des citoyens, ainsi que le mode de fonctionnement de la démocratie constituent aujourd'hui des préoccupations majeures.*

*La présente réflexion, qui se veut une analyse critique de la démocratie à travers ses principes, est une tentative visant à rendre compte des insuffisances pratiques de la démocratie en général, et en particulier dans le contexte africain. En somme, elle vise, au-delà de la critique, à contribuer à la définition des voies permettant d'asseoir une démocratie effective en Afrique et partout ailleurs au monde. C'est pourquoi elle commence par une caractérisation sommaire de la démocratie et de ces principes, ensuite procède à une analyse des limites de la démocratie face au contexte africain, avant de déboucher sur la proposition d'alternatives pour une démocratie digne de ce nom.*

**Mots-clés :** *Démocratie, limites, principes, alternative, contexte africain.*

## Summary

*Democracy is a system of political organization that recognizes itself through certain essential principles and a set of institutions and practices through which the realization of these principles passes. Its starting point, like that of human rights, is the dignity, freedom and equality of citizens. In practice, however, democracy faces limits, particularly in the application and respect of its own principles. Because the issues of the freedom and equality of citizens, as well as the way in which democracy operates, are major concerns today.*

*The present reflection, which is intended to be a critical analysis of democracy through its principles, is an attempt to reflect the practical shortcomings of democracy in general and in particular in the African context. In short, it aims, beyond criticism, to contribute to the definition of ways to establish effective democracy in Africa and elsewhere in the world. That is why it begins with a brief characterization of democracy and these principles, then proceeds to an analysis of the limits of democracy in the face of the African context, before leading to the proposal of alternatives for a democracy worthy of the name.*

**Keywords:** *Democracy, limits, principles, alternative, Africancontext.*

## Introduction

Parler des "tares de la démocratie", est sans doute provocateur surtout dans la réalité actuelle d'un monde où la démocratie est le type de gouvernement dominant, pour ne pas dire à la mode. Cependant, les atouts apparents et les avantages que les hommes en tirent n'ont pas permis à la démocratie d'échapper à des critiques, souvent acerbes, de certains penseurs qui y voient un cadre dangereux et l'expression de la décadence sociale.

Du grec "*dēmos*" qui veut dire peuple et "*kratos*" qui signifie pouvoir ou souveraineté, la démocratie est selon A. Lalande (1999 : 215) l'« Etat politique dans lequel la souveraineté appartient à la totalité des citoyens, sans distinction de naissance, de fortune ou de capacité ». La démocratie est donc ce type d'organisation politique dans laquelle c'est le peuple, c'est-à-dire l'ensemble des citoyens sans aucune distinction qui détient ou qui contrôle le pouvoir politique. Ainsi entendue, la démocratie suppose la liberté, l'égalité, l'action et l'accord de tous les citoyens sans distinctions aucunes.

Cependant, en parlant des tares nous pensons surtout aux insuffisances, ou mieux à certaines limites de la démocratie en tant que type d'organisation politique. C'est pourquoi, l'objectif de la présente réflexion est de mener une analyse critique des insuffisances de la démocratie à travers ses principes, tout en essayant un rapprochement avec le contexte africain ; à l'issue de quoi sera proposé quelques pistes ou voies de sortie. Pour y parvenir, nous avons articulé notre travail autour de trois axes. Le premier est consacré à une brève présentation de la démocratie et de ses principes. Le second présente une analyse critique des principes de la démocratie, dans la pratique, de façon générale et spécifiquement dans le contexte africain. Enfin, le troisième axe pose les jalons d'une alternative en vue d'asseoir une démocratie digne en Afrique.

Tel est en substance, l'essentiel des préoccupations de notre réflexion qui se résume en une analyse critique de la démocratie à travers les principes qu'elle défend et qu'elle implique.

## 1. La démocratie dans ses principes

Le terme démocratie s'oppose historiquement aux systèmes monarchiques ou oligarchiques où le pouvoir est détenu et transmis au sein d'un petit groupe. Dans son sens originel, la démocratie signifie le gouvernement de tous les citoyens, et on parle même de "gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple". La caractérisation par les articles ou prépositions « du », « par » et « pour », de la relation entre peuple et pouvoir qu'exprime le mot démocratie, n'est pas sans possibilité d'interprétations différentes, de l'idée et des principes qu'il contient ni de leur mise en œuvre concrète. En ce qui concerne les régimes politiques qui en portent le nom, ou qui l'ont porté, ils se révèlent avoir été très divers. La démocratie est devenue depuis un système politique, et non plu un simple régime, dans lequel la souveraineté est attribuée au peuple qui l'exerce de façon : directe, indirecte ou semi-directe. Les règles ou les principes qui régissent les modes de consultation des populations sont les éléments clés qui caractérisent toute démocratie.

Ce faisant il faut noter que la définition de la démocratie comme "gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple", implique deux conséquences directes. D'abord, dans l'essence démocratique, les représentants du peuple ne peuvent être issus que de celui-ci. Et ensuite, le gouvernement doit être pour le peuple et donc œuvrer dans le sens de l'intérêt général, par opposition à des décisions prises pour des intérêts particuliers. En somme, dans une démocratie ce sont les citoyens dans leur totalité qui détiennent le pouvoir souverain et expriment leur volonté par le vote selon le principe "un homme une voix", principe qui se fonde sur l'égalité des citoyens.

En outre, le sens conféré au mot démocratie peut varier en fonction des paradigmes, de l'idéologie, du contexte et de la culture auxquels on se réfère. Aussi est-il nécessaire et utile de signaler que le terme démocratie est ici compris dans son sens de système politique, « distinct et dissocié du système socio-économique dans lequel il opère » (Diamond et *al*, 1990 : 9). Appréhendée sous sa forme proprement politique, la démocratie désigne le système de gouvernement qui, de l'avis de l'écrasante majorité des auteurs, répond à trois conditions obligatoires. D'abord, l'existence effective d'une compétition entre individus ou groupes d'individus ; ensuite, le droit des citoyens à participer au choix

des dirigeants grâce à l'organisation d'élections équitables, transparentes et régulières; enfin, la reconnaissance et la garantie juridique de l'exercice des libertés et droits civils et politiques reconnus par le droit international conventionnel en tant que partie intégrante des droits de l'homme. Ces trois conditions forment ce que l'on pourrait appeler le "noyau dur" de tout régime politique démocratique. Cependant, ce "noyau dur" est loin d'être suffisant pour qu'un système politique puisse être qualifié de démocratique sans discussion. Dans beaucoup de pays hélas, l'épreuve de la pratique montre que l'existence de ce "noyau dur" n'est pas sortie de son stade formel. Les incantations sur l'exemplarité du système démocratique sont trahies par des pratiques qui sont à l'opposé de ce que requièrent les exigences des valeurs démocratiques. Dans beaucoup de pays d'Afrique, le défaut des autres facteurs qui doivent être nécessairement articulés au noyau dur, le grand fossé existant entre l'Etat et la société, et le défaut de mécanismes neutres d'arbitrage entre des intérêts opposés constituent des entraves majeures. Toute l'histoire du développement des systèmes démocratiques dans le monde montre que ceux-ci postulent l'existence d'un certain degré de rationalité que d'aucuns pensent, que toute société (même primitive) fonctionne selon des formes de rationalité tributaires de ses structures. Toutefois, on ne saurait ramener, sans parti pris culturel, les sociétés africaines à des sociétés attardées voire primitives. Ce sont des sociétés dynamiques et ouvertes sur le monde; donc confrontées au défi de la modernité dont certaines valeurs, comme la démocratie, sont entrées en choc frontal avec les valeurs traditionnelles propres à celles-ci. Elles se traduisent par des aspirations démocratiques partagées par de larges couches de la population, qui se heurtent aux volontés de groupes sociaux soucieux de pérenniser leur domination. Or la démocratie ne peut fonctionner sans institutions démocratiques qui rendent possible une vie démocratique. La principale préoccupation ici, est de savoir comment concevoir des institutions garantissant le jeu démocratique et l'animation de la vie démocratique. Cette question prend une tout autre dimension lorsqu'elle est référées aux cadres et contextes africains.

Aussi, la démocratie se reconnaît-elle à travers certains principes essentiels et un ensemble d'institutions et de pratiques par lesquels passe la réalisation de ces principes. Son point de départ, comme celui des droits de l'homme, est la dignité de la personne. Cependant, la démocratie a aussi une orientation et une conception spécifique du

citoyen, non seulement comme ayant des droits et des responsabilités, mais comme participant actif aux décisions collectives et aux politiques qui ont une incidence sur sa vie. La démocratie a donc pour principes fondamentaux le droit du peuple d'influer sur les décisions publiques et de contrôler les décideurs, et l'obligation de traiter toutes les personnes avec le même respect et de leur attacher la même valeur dans la prise de ces décisions. C'est ce qu'on peut appeler en bref les principes du contrôle populaire et de l'égalité politique.

En somme, on peut dire que toute démocratie se forme autour de trois principes essentiels : le débat, c'est-à-dire l'échange libre entre personnes afin de prendre des décisions ; l'institution, pour permettre le débat et mettre en œuvre les décisions ; la justice, afin que l'application des décisions se fasse avec le plus d'équité possible.

Aussi le régime démocratique implique-t-il le principe d'une liberté comme celle d'expression, de pensée, de rassemblement, de religion, etc. ; et ensuite, celui d'égalité, en particulier l'égalité politique des citoyens. Ces deux principes ne peuvent en aucun cas s'exclure l'un l'autre, il faut qu'ils soient tous deux présents. Mais les démocraties peuvent mettre l'accent plus sur l'un ou sur l'autre. Par exemple, pendant la guerre froide, le bloc de l'Ouest mettait l'accent sur la liberté, tandis que celui de l'Est mettait l'accent sur l'égalité, de telle sorte que chacun des deux blocs déniait à l'autre le caractère de démocratie.

À la lumière de cette présentation sommaire, il convient de noter que la démocratie se fonde sur des principes nobles. Seulement, dans la pratique, ceux-ci se heurtent à l'insociable sociabilité des hommes qui les rendent chaque jour absurdes, pour ne pas dire utopiques.

## **2. Les limites de la démocratie face au contexte africain**

Nous avons appris depuis Rousseau que "tous les hommes naissent libres et égaux", ce qui pose les fondements naturels d'une égalité et d'une liberté de tous les hommes, principes qui serviront de base à la démocratie moderne. L'égalité est au cœur du contrat social car, c'est parce que ses clauses sont les mêmes pour tous que chacun reste un être libre. Ainsi l'homme libre dans l'état de nature, le reste dans l'Etat démocratique, grâce à l'égalité. C'est ce glissement de la liberté à l'égalité et l'identification qu'il suppose entre elles qui indignent

Nietzsche, pour qui la nature postule l'inégalité et la hiérarchie. Car, l'homme oublie cette liberté naturelle une fois qu'il se trouve, grâce à la démocratie, mêlé à une masse docile. Il doit reconquérir cette liberté d'abord sur lui-même afin de retrouver son existence authentique. Aussi, Sartre n'indiquera-t-il pas, dans *L'existentialisme est un humanisme* (1996), qu'en se reprenant en charge, l'homme devient maître du monde ? Il s'agit là d'une démarche philosophique qui déborde inévitablement dans l'ordre politique. Mais Nietzsche le proclame avec insolence dans le *Crépuscule des Idoles* : « l'homme devenu libre, combien plus encore l'esprit devenu libre foule aux pieds cette sorte de bien-être méprisable dont rêvent... les démocrates » (Nietzsche, 1952 :166-171). Autrement dit l'homme est libre parce qu'il est guerrier, et non par son appartenance au troupeau démocratique car la liberté reconquise n'est, ici, promise qu'à ceux qui sont capables d'entrer dans l'autocratie du dépassement. On comprend ainsi, que la véritable liberté n'est pas cette liberté-sûreté. On sait aussi que les tenants du libéralisme ont une vue à la fois étriquée et ridiculement ambitieuse de la société politique. Ils conçoivent, en effet, le bonheur dans la fin des tensions et la torpeur végétative des masses rassasiées. Mais tout cela n'est qu'une médiocre satisfaction des désirs élémentaires.

En outre, il faut se rappeler que la révolution française de 1789 s'inscrit également dans cette logique, car ses prédicateurs avaient promis le bonheur à travers l'égalité et la liberté pour tous. Les sacrifices humains que la révolution a offerts à l'égalité et aux valeurs rousseauistes les ont sacralisées. Nietzsche (1952 :178-179) refuse d'y adhérer en montrant que non seulement égalité et justice sont antinomiques, mais surtout en posant un problème qui rappelle son attachement à l'ordre aristocratique qui suppose la hiérarchie des forces en présence. Dans le contexte africain, cette conception nous interpelle, aujourd'hui encore, car la démocratie qui suppose égalité et liberté des hommes manifeste, dans la pratique, des défauts qui remettent chaque jour en cause ce principe essentiel.

Le principe d'égalité, de liberté ou de justice est certes un idéal noble, il vise une vie commune harmonieuse ; mais ne peut pas être atteint dans les conditions d'une vie politique malsaine et immorale qui porte en elle les germes d'une profonde inégalité. C'est pourquoi, l'idée qui fait de l'homme libre un guerrier permet de voir à travers la démocratie égalitaire une forme de décomposition et de décadence de la force

organisatrice et permet à Nietzsche de soutenir que « La décadence dans l'instinct d'évaluation de nos politiciens, de nos partis politiques va jusqu'à préférer instinctivement ce qui décompose ». (Nietzsche, 1952 :166-171). Autrement dit, la dégénérescence politique est à l'origine d'une monstrueuse déviation qui traîne à ses pieds les germes de la décomposition sociale dont, la démocratisation de l'éducation, la montée en puissance du féminisme et l'ouverture du débat politique à tous en sont les signes. Bref un véritable obstacle pour l'action politique.

Ces éléments (démocratisation de l'éducation, féminisme, ouverture du débat) peuvent faire de l'égalitarisme un danger pour la démocratie en Afrique. D'abord, contre l'idée moderne de la démocratisation du système éducatif, nous estimons qu'il s'agit plutôt d'une domestication ou d'un dressage. Même si nous sommes d'accord que la meilleure justice qu'on peut rendre au citoyen c'est d'abord de lui donner une bonne éducation, il faut dire que la démocratisation de l'éducation conduit à la médiocrité, et suppose un nivellement et une contrainte car tous reçoivent la même formation, c'est-à-dire que tous les citoyens sont dressés conformément aux besoins d'une politique bien définie. Non seulement le citoyen n'est pas éduqué selon les règles de l'art, mais surtout le cadre égalitaire ne lui laisse pas la liberté de choisir le type d'homme qu'il souhaite devenir. Ensuite, le slogan égalitaire de la démocratie a enfanté de façon ridicule un autre type de droit, de liberté et de justice à travers le féminisme qui n'est rien d'autre qu'une forme de décadence sociale et une manière de plus de distraire les esprits et les forces de l'espèce humaine. Sinon qu'est-ce qui explique cette redondance si nous sommes d'accord que "les hommes naissent libres et égaux" ? Preuve évidente que le féminisme n'est qu'une manière de plus, de distraire et de détourner les sens de la trajectoire de l'action et de l'affirmation. Enfin, l'illusion égalitaire donne le droit à tous de prendre la parole dans les débats politiques, ce qui rend plus visible la décadence démocratique. D'ailleurs Platon a, en son temps, considéré l'égalitarisme comme un véritable danger pour une organisation démocratique. S'il s'en est pris à la démocratie, c'est précisément à cause de l'absence de rationalité dans la prise des décisions politiques et surtout à cause de l'espace de déploiement privilégié qu'elle offre aux beaux parleurs. Platon (2011 :18) nous fait remarquer, que pour construire un édifice, par exemple, on doit prendre conseil auprès d'un

architecte, c'est-à-dire un spécialiste en la matière, sinon aucun autre avis n'est recevable.

Ainsi, l'illusion égalitaire, qui fait que n'importe qui peut faire n'importe quoi en matière politique, constitue un véritable poison (en Afrique surtout) pour la démocratie et l'action politique dans son ensemble, car il est évident que n'importe qui ne peut pas se prononcer efficacement sur des questions hautement politiques. Dans tous les cas, l'espace démocratique ne saurait être un cadre d'anarchie et le discours politique doit être rationnel, c'est-à-dire à la fois vrai et efficace. Malheureusement nos démocrates privilégient l'efficacité du discours, car pour eux la fin justifie les moyens. Une situation qu'on peut aisément lire à travers l'action des partis politiques, l'usage que ceux-ci font de la presse et le sens qu'ils donnent à l'opinion publique, au suffrage universel et à la légitimité.

En effet, dans un régime politique de démocratie représentative, les partis politiques sont des vecteurs de la démocratie. Ces partis politiques sont essentiels pour le fonctionnement et la pérennité de la démocratie. Ils constituent également les moyens grâce auxquels les individus peuvent peser sur les affaires publiques, exprimer leurs mécontentements, ou soutenir les actions gouvernementales. Mais comme le font remarquer D. Beetham et K. Boyle (1995 :20), « Si la compétition ouverte entre partis politiques dans le cadre de consultations électorales est l'une des caractéristiques indispensables des démocraties représentatives, elle en constitue également le talon d'Achille ». Au regard de cette remarque pertinente, le problème que posent l'existence et le fonctionnement des partis politiques en Afrique est triple. D'abord, il revient à savoir dans quelle mesure la base sociale des partis politiques représente toutes les composantes de la société ou non, c'est-à-dire indépendamment de considérations de nature ethnique, religieuse ou autres ; ensuite, quelles sont les chances qu'offre le système politique aux différentes formations politiques d'accéder un jour au pouvoir ; et enfin, de quelles ressources peuvent disposer celles-ci pour remplir leurs différentes missions sur tout le territoire de l'Etat. L'absence des solutions à ces problèmes conduit, souvent, à des changements politiques violents à cause des frustrations accumulées.

La critique des partis politiques sincère dans celle, plus vaste, de la démocratie, c'est-à-dire de la souveraineté du peuple. Elle met ainsi en cause, au-delà des formations politiques le rôle donné dans les sociétés



modernes à l'opinion publique. Il y a selon Nietzsche un lien indissoluble entre démocratie, partis politiques et démagogie car soutient-il, « le caractère démagogique et le dessein d'agir sur les masses est actuellement commun à tous les partis politiques. » (Nietzsche, 1899 :375-377). En substance, l'essentiel de l'entreprise du parti politique s'apparente à celle d'une mauvaise conscience, dont Nietzsche fut l'un des premiers à dévoiler le rôle éminent et désastreux dans les âges démocratiques. Bref, un parti politique est l'expression concrète de la mauvaise conscience, surtout dans le contexte africain où les leaders ont tendance à manipuler les militants sur des bases claniques.

Par ailleurs, la liberté de la presse est essentielle dans une démocratie. En effet, la presse participe à la formation politique des citoyens, à la culture démocratique en informant les citoyens sur les dimensions des politiques publiques, sur la gestion et la conduite des affaires par les responsables tant au niveau étatique qu'à celui des collectivités de base, « en fournissant et en donnant aux membres de la communauté le moyen de communiquer entre eux » (Beetham et Boyle, 1995 : 148). Mais pour que cette presse puisse remplir de telles fonctions, il faut qu'elle soit libre et indépendante; qu'elle ait les moyens matériels et humains suffisants pour traiter de tous les problèmes importants de la société dans un cadre juridique sécurisant. Depuis le début des années 1980, l'essor de la presse dans les pays africains est spectaculaire. Mais après une décennie d'expérience, le jugement que l'on peut porter sur cette presse est mitigé. D'une part, les moyens de communication audiovisuels sont encore largement entre les mains des pouvoirs en place. D'autre part, la presse dite privée a, dans certains pays, succombé aux tentations de l'Etat néo-patrimonial ou autres groupes de pression et/ou au souci d'une rentabilité immédiate. Ce n'est pas assez de souligner que sans un système judiciaire indépendant, la liberté de la presse serait réduite à la liberté de désinformer. L'importance d'une presse dans un pays ne se mesure pas au nombre des journaux ni à celui des radiotélévisions privées, mais à la qualité de l'information fournie au public.

En outre, paresseux et incapable de penser, le peuple est livré à la presse, mais cette corruption des masses atteint certains journalistes qui écrivent ou se taisent par malhonnêteté. Cette malhonnêteté est un délit, car en se détournant de sa propre volonté, le journaliste devient responsable d'un silence malhonnête. En Afrique cela s'explique par le

fait que chaque individu ou chaque journaliste responsable de ce délit, se dit que sa subsistance, son bonheur pourrait se réaliser à travers un petit service rendu en l'absence de tout scrupule. Dans les démocraties représentatives, le principe même de l'élection incite à la démagogie et fausse le jeu démocratique tout en donnant un pouvoir considérable aux médias de masse. Ainsi, « comme il paraît moralement presque indifférent d'écrire ou de ne pas écrire une ligne de plus, et encore peut être sans signature, un homme qui possède de l'argent et de l'influence peut faire de toute opinion l'opinion publique » (Nietzsche, 1899 : 382-383). À travers cet argument, la presse et ses usagers se présentent comme de véritables dangers qui veulent atteindre leurs propres fins en assourdissant les faibles et le troupeau qui servent de supports à l'opinion publique. En Afrique, la presse est d'autant plus dangereuse qu'elle est un moyen efficace au service de la démocratie libérale pour assourdir, exciter, effrayer, aveugler et détourner les oreilles et tous les sens vers une fausse direction. Bref par un matraquage, la presse rend vrai ce qui est faux, rend sensationnel un événement qui n'en est pas un, et cache par malhonnêteté des événements importants. Telles sont la supercherie des partis politiques et la malhonnêteté de la presse, qui révoltent le peuple sur le dos duquel tous les démocrates du monde reposent et légitiment leurs mensonges.

Dans une démocratie, on le chante toujours, l'ensemble des citoyens détient le pouvoir souverain et exprime sa volonté par le vote, selon le principe "un homme une voix", principe d'ailleurs considéré comme le fondement théorique principal de la démocratie. Ce qui est grave ici, c'est qu'en pratique et au mépris de ce principe, une décision est finalement prise, et la minorité doit subir le choix de la majorité. Dès lors, en Afrique surtout, la démocratie s'apparente à une "dictature de la majorité" qui exclut la minorité.

Toutes ces insuffisances traduisent manifestement le manque de rationalité et de vérité chez les démocrates de notre ère qui, s'appuyant sur des considérations mensongères, prétendent agir au nom du peuple. Ayant compris ces mensonges, le peuple agit avec prudence. C'est pourquoi, concernant le suffrage universel, Nietzsche affirme que « le peuple ne s'est pas donné à lui-même le suffrage universel ; partout où celui-ci est en vigueur aujourd'hui, il l'a reçu et accepté provisoirement : de toute façon il a le droit d'en faire restitution s'il ne donne pas satisfaction à ses espoirs ». (Nietzsche, 1909 : 378-379). En d'autres

termes, l'auteur nous instruit sur le fait que le peuple se sent étranger au suffrage universel. C'est pourquoi le peuple se réserve le droit de le rejeter à tout moment et surtout lorsqu'il ne lui donne pas satisfaction. Ce propos rappelle également la situation actuelle de tous les pays démocratiques où le suffrage universel est en usage. En Afrique, par exemple, au cours d'une élection, il n'est pas rare de voir la majorité des électeurs refuser de se présenter aux urnes. Cette abstention explique un vote contre tout le système. Autrement dit, en refusant de se rendre aux urnes, le peuple dit non à tout le système, à ses valeurs et aux principes qu'il défend. Ce refus exprime non seulement le désaccord du peuple au système démocratique en place, mais aussi sa réaction contre l'ensemble des mensonges que les démocrates voulaient lui faire assumer. Cela dit, le suffrage universel ne doit pas, aux yeux de Nietzsche (Ibid.), signifier seulement l'expression de la volonté d'une majorité mécanique ; mais le désir de tout le pays. Si non la contradiction d'une petite minorité suffit largement à le rendre illégitime et impraticable.

Ce faisant, sans être totalement d'accord avec la vision de Nietzsche, on voit que l'usage du suffrage universel dans les démocraties africaines, éclaire sur les insuffisances du suffrage universel et le caractère illégitime des gouvernements issus de ce système. Par exemple lors des élections présidentielles, un pays inscrit sur les listes électorales moins du quart des citoyens. Le jour du scrutin seulement le quart des inscrits se rend aux urnes. Et, comme il s'agit d'un scrutin majoritaire à un seul tour, celui qui a totalisé la majorité des voix est élu président au suffrage universel. Question : en quoi le pouvoir de ce dernier est-il légitime ?

On est là en présence d'une majorité très minoritaire, et pourtant le président est, selon nos démocrates, légitime parce que élu par une majorité et au suffrage universel. Cela traduit manifestement l'absence de rationalité dans le jugement du suffrage universel par les démocrates. Preuve évidente que les deux assises sur lesquelles reposait, jusqu'ici, la légitimité de nos régimes, à savoir le principe majoritaire et la notion d'intérêt général, sont aujourd'hui en crise. Une telle situation nous interpelle sur la légitimité même de la démocratie comme système d'organisation sociale, relativement au référendum ou à la référence abusive au peuple. La légitimité d'un dirigeant suppose aussi, au-delà de tout, l'application du programme pour lequel il a été élu, le respect des

engagements, du serment et des lois de la cité. Choses que les démocrates de notre ère sont incapables de promettre.

### **3. Quelles alternatives pour une démocratie africaine véritable ?**

Certes la démocratie véritable n'a jamais existé et n'existera sans doute jamais. Mais nous ne devons pas rester attachés à ce pessimisme grégaire, nous devons au contraire, croire qu'il est toujours possible de réaliser l'idéal démocratique, car la démocratie demeure, malgré tout, le seul type de gouvernement capable d'assurer le bonheur auquel nous aspirons tous.

En Afrique, la démocratie à construire suppose la représentation ou la mémoire collective de l'expérience historique de la démocratie politique, où l'attitude et le comportement démocratique doivent s'étendre organiquement à toutes les sphères de l'existence quotidienne en se transformant en phénomène du sens commun. Le sens commun démocratique présuppose un modèle socioculturel qui confère aux sujets individuel et collectif une relative autonomie par rapport au processus de formation de la volonté et des possibilités d'ouverture envers l'Autre. La question est de savoir comment organiser ce sens commun à partir des valeurs humaines qui se font de plus en plus rares en Afrique, par exemple, où la décomposition accélérée des groupes communautaires, provoque des déséquilibres et des anomies sociales. Dans ce contexte, la démocratie suppose une transformation de l'expérience moderne de la politique, une nouvelle politique donc, vers un engagement ayant comme impératifs, la participation et la diversité, et dépassant le fameux slogan de liberté et d'égalité. Participer signifie sortir de l'indifférence active ou passive, sous la garantie d'un nouveau statut de responsabilité humaine, non seulement dans le sens juridique, mais dans toute son ampleur communicative et existentielle.

Pour répondre au tâtonnement de nos démocrates, nous estimons qu'il est nécessaire de procéder à une refondation républicaine de la démocratie. Ou mieux de procéder à l'établissement d'une démocratie aristocratique dans laquelle s'entre-féconderaient la discussion de tous et l'instruction de chacun par les meilleurs qui privilégieront la qualité par rapport à la quantité. C'est pourquoi nous devons nous atteler à mettre sur pied les fondements d'une démocratie véritable, qui suppose la rationalisation de l'activité politique dans son ensemble, chose

impossible à réaliser sans une hiérarchie des compétences, une justice juste (qui commence par une éducation saine des citoyens) afin d'assurer l'équité et aboutir à un pouvoir légitime. Autrement dit, il faut commencer à éduquer, à former et donc à préparer l'émergence d'une élite capable de relever le défi de la démocratisation effective de l'Afrique. Car, toute société qui veut avancer doit produire des élites dans tous les secteurs de la vie sociale. Les rôles que sont appelées à jouer les élites intellectuelles et politiques dans une démocratie sont déterminants, bien que différents pour les unes et pour les autres. Généralement, ce sont ces élites qui sont à la base des grands mouvements politiques et sociaux. Elles formulent les idées nouvelles et elles ont la capacité de traduire en actes les aspirations démocratiques diffuses des populations. Ces idées et actes peuvent contribuer à accélérer le processus démocratique en Afrique et/ou à rénover le système démocratique en panne. Pour cela il faut que ces élites soient pénétrées par les valeurs démocratiques et qu'elles soient en mesure de faire partager celles-ci aux différentes couches de la population.

Avec la présence des élites intellectuelles et politiques bien formées on assistera à l'émergence d'un nouveau cadre où tout sera décidé selon les principes rationnels fondés sur une raison purement active. Cette démocratie sera également le lieu d'épanouissement du peuple qui devient tout puissant. Mais, pour qu'une telle démocratie puisse voir le jour, garantir la sécurité et l'indépendance matérielle au plus grand nombre, elle se doit de créer une classe moyenne d'hommes capables de dépasser la morale moderne et libérale.

En somme, il s'agit d'une démocratie qui sera le fait d'une classe moyenne (ni trop pauvre ni trop riche, ni trop faible ni trop puissante), fruit d'une sélection menée sur plusieurs générations. C'est sans doute dans ces conditions que la démocratie africaine pourrait se débarrasser de toutes ses tares, où le peuple devient tout puissant, le pouvoir légitime et où le suffrage universel devient non l'expression de la volonté d'une majorité mécanique, mais le désir de tous les citoyens. Aussi, faut-il donc repenser la machine démocratique dans son ensemble, afin de s'assurer que le vote du citoyen soit le plus éclairé possible, et d'éviter la récurrence de ces lendemains de veille qui semblent être la norme après chaque élection.

Par ailleurs, jamais l'Afrique n'a été confrontée de manière si humiliante à son hétéronomie, et jamais elle n'a été aussi subordonnée à

une volonté étrangère, qu'avec l'avènement de la démocratie. Que faire alors, devant la victoire apparemment irréversible d'une tendance qui semble condamner tous les peuples du monde à se soumettre soit aux forces d'une globalisation sauvage, soit aux décrets d'un pouvoir invisible ? Nous estimons, pour notre part, que la réponse au problème africain ne réside pas dans le particulariste. Elle doit être cherchée sur le terrain même où surgit la mondialisation ou la globalisation: le terrain de la modernité internationalisée. Selon le modèle de la modernité émancipatoire une société ne sera pas encore tout à fait moderne lorsque ses sous-systèmes seront plus efficaces, elle le sera lorsqu'ils offriront un maximum d'autonomie aux individus. Les théoriciens de la démocratie s'interrogent pour savoir si la garantie des droits économiques, sociaux et culturels est aussi une condition nécessaire à la démocratie, ou si elle fait simplement partie des arguments que se renvoient en démocratie des programmes et des partis rivaux. En effet, il semble évident que, pour que les droits civils et politiques aient quelque valeur, il faut que les citoyens soient en mesure de les exercer. Quelles que soient les stratégies appliquées en matière de développement économique, il faudrait considérer comme une condition importante plutôt que comme un aboutissement éventuel de la démocratie, une répartition des ressources de la société telle que tous aient le minimum requis pour exercer effectivement leur rôle de citoyen.

## **Conclusion**

Au terme de cette analyse nous retenons que la démocratie est une ligne d'horizon politique, un idéal (au sens strict du terme) vers lequel tend, aujourd'hui, la quasi-totalité des méthodes de gouvernement. Cependant, dans la pratique, la démocratie comporte des insuffisances qui risquent de compromettre la réalisation de cet idéal. C'est pourquoi nous proposons, pour le cas de nos pays, une refonte qui tienne compte de nos réalités socioculturelles. Car dans les faits, aucun système politique n'est complètement démocratique, parce que un tel type de gouvernement supposerait une information totale et transparente, un niveau d'éducation et/ou d'instruction homogène dans la population citoyenne, l'empêchement constitutionnel de tout abus de pouvoir voire de tout risque de concentration de pouvoir.

La démocratie peut être débarrassée de ses tares, mais pour cela nous estimons qu'il faut d'abord passer par un processus de création d'une élite (en position mitoyenne dans la société) capable de s'approcher de l'idéal véritablement démocratique. Et il est essentiel en démocratie que ceux qui font profession de penser dispose d'un espace public d'intervention. En Afrique, cet idéal ne pourra jamais être atteint en excluant les valeurs socioculturelles car, aujourd'hui, la démocratie n'est pas seulement l'impératif universel de participation citoyenne aux décisions de l'Etat. Elle déborde la sphère des relations strictement politiques pour parvenir à la sphère socioculturelle, où l'individu se définit non seulement en tant que citoyen, mais aussi dans l'hétérogénéité de son statut et des rôles spécifiques qui lui sont donnés au sein des différentes institutions sociétales.

### Références bibliographiques

**Beetham David et Boyle Kevin** (1995), *Démocratie - questions et réponses* - illustré par PLANTU, UNESCO.

**Diamond Larry, Linz Juan J. et Lipset Seymour Martin** (1990), *Les pays en développement et l'expérience de la démocratie*, Textes réunis, Coll. Nouveaux Horizons.

**Lalande André**(1999), *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, Vol. I, Paris, P.U.F.

**Nietzsche Friedrich**(1899), *Humain, trop humain*, trad. A.-M. Desrousseaux, Paris, Mercure de France.

**Nietzsche Friedrich**(1909), *Le Voyageur et son ombre*, trad. Henri Albert, Paris, Mercure de France.

**Nietzsche Friedrich**(1952), *Le Crépuscule des idoles*, trad. Henri Albert, Paris, Mercure de France.

**Platon**(2011), *Protagoras*, Traduction de Léon Robin (1866 - 1947) Édition électronique (ePub) v.: 1,0 : Les Échos du Maquis.

**Sartre Jean-Paul**(1996), *L'existentialisme est un humanisme*, Paris, Gallimard.